



Ateliers de la Concertation du site Côte Bleue Marine



3^{ème} réunion du groupe de travail Plaisance - Pêche récréative

- **Présentation globale des mesures de gestion du Tome II**
- **Exposé détaillé des mesures de gestion susceptibles de concerner votre activité**
- **Proposition de Charte du site Côte Bleue Marine**
- **Point sur les prochaines échéances de la démarche Natura 2000**

**25 mars 2013
Carry-le-Rouet**

Planning des réunions de concertation Natura 2000

Période	Ateliers thématiques
9 et 13 sept. 2010	1 ^{ère} réunions avec la pêche professionnelle
8 nov. 2010	1 ^{ère} réunion avec la plongée subaquatique
30 nov. 2010	1 ^{ère} réunion avec la plaisance / pêche récréative
3 fév. 2011	1 ^{ère} réunion avec les gestionnaires de la bande littorale
25 mars 2011	2 ^{ème} réunion avec la plongée subaquatique
14 avril 2011	2 ^{ème} réunion avec la plaisance / pêche récréative
30 août 2011	2 ^{ème} réunion avec la pêche professionnelle





Objectifs de cette 3^{ème} réunion

● 1^{ère} réunion : 30 novembre 2010

- Qu'est-ce que Natura 2000 ?
- Présentation de la démarche et du contexte réglementaire général
- Quels enjeux pour la plaisance et la pêche récréative ?

● 2^{ème} réunion : 14 avril 2011

- Elaborer des mesures de gestion
- Questionnaire, fiches d'objectifs : 9 mesures volontaires et 9 propositions libres
- Avancement des inventaires
- Présentation détaillée de l'évaluation des incidences Natura 2000

● 3^{ème} réunion : 25 mars 2013

- Présentation des mesures du Tome 2 du DOCOB et propositions pour la charte
- Inventaires biologiques et socio économiques en 2011 et 2012 = Tome 1
- Validation en CoPil du 11 juillet 2012 : note de synthèse et atlas
- Tome 2 = synthèse CdC N2000 / Inventaires / Concertations 4 GT / PdG PMCB



Rappels de la démarche Natura 2000 et contexte de la Côte Bleue

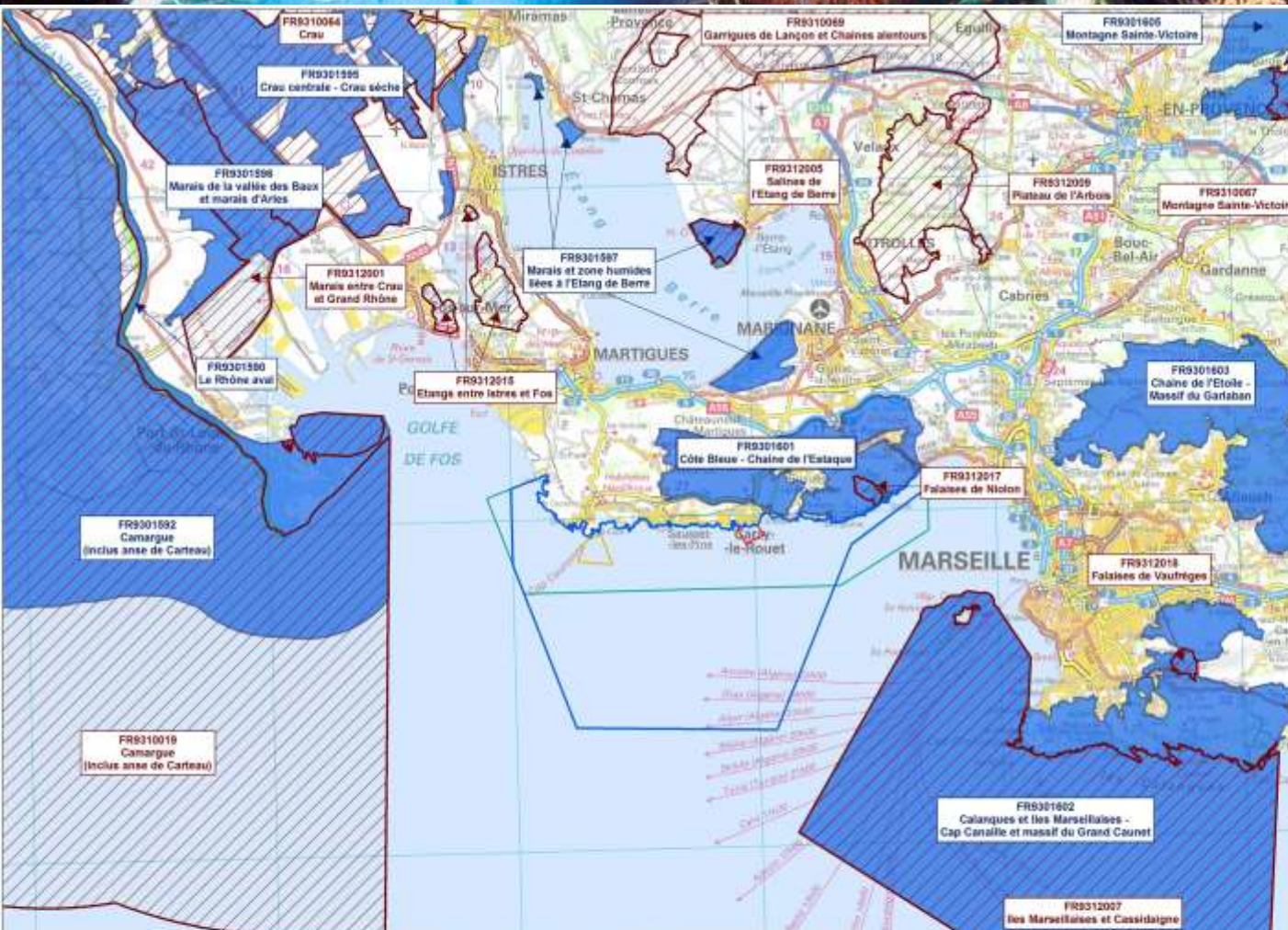


Site Côte Bleue marine FR 93 01 999

Superficie de 18 928 ha, jusqu'à 100 m de profondeur, > 6 MN au large



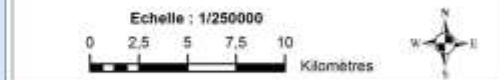
PACA: environ 50% du littoral concerné et 30% à terre



SITE NATURA 2000 CÔTE BLEUE MARINE - FR9301999

LOCALISATION DES SITES NATURA 2000 PROCHES DU SITE CÔTE BLEUE MARINE

- Légende :**
- Site Natura 2000 Côte Bleue Marine
 - Concession du DPM attribuée au Parc Marin de la Côte Bleue
 - Zone marine protégée du Cap Couronne
 - Zone marine protégée de Garry le Rouet
- Site Natura 2000 - Directive Habitats/Faune/Flore**
- proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)
 - Site d'Importance Communautaire (SIC)
 - Zone Spéciale de Conservation (ZSC)
- Site Natura 2000 - Directive Oiseaux**
- Zone de Protection Spéciale (ZPS)



Système géodésique RGF 93
 Ellipsoïde IAG GRS 80
 Projection conique conforme de Lambert 93

Sources des données :
 - DREAL PACA
 - ATEN
 - IGN / SCAN1008 v2 2009

Sites	Nom	Type	Superficie totale (ha)	Superficie marine (ha)	% marin	Opérateur/Animateur	
FR9301592	Camargue	SIC ou ZSC	113 729	36 393	32	PNR Camargue	
FR9301597	Marais et zones humides liées à l'Étang de Berre		1 503	0	0	SISEB / GIPREB	
FR9301601	Côte Bleue - Chaîne de l'Estaque		5 565	0	0	Non désigné	
FR9301999	Côte Bleue Marine		18 928	18 928	100	PMCB	
FR9301602	Calanques et îles marseillaises - Cap Canaille et massif du Grand Caunet	ZPS	50 127	39 600	79	GIP Calanques / ONF / Ville de Marseille	
FR9312015	Etangs entre Istres et Fos		1 225	0	0	CARM	
FR9312017	Falaises de Nolon		144	0	0	Non désigné	
FR9312007	Îles Marseillaises - Cassidaigne		39 246	38 653	99	GIP Calanques / ONF / Ville de Marseille	
FR9312005	Salines de l'Étang de Berre		450	0	0	SISEB / GIPREB	
FR9310019	Camargue		221 052	141 479	64	PNR Camargue	
FR9312013	Petite Camargue laguno-marine		15 681	0	0	PNR Camargue	
FR9301602	Calanques et îles Marseillaises - Cap Canaille et massif du Grand Caunet						
FR9312007	Îles Marseillaises et Cassidaigne						



Les habitats Natura 2000 de la Côte Bleue



Sandrine RUITTON/COM



R.M.I.



R.I.A.P.

J-G. HARMELIN/COM



Coralligène

Herbier de Posidonie, 1120
(habitat prioritaire)

Habitat « Récifs », 1170

6 habitats génériques et 19 habitats élémentaires



Grottes, 8330



Laises de mer, 1140



Bancs de sable, 1110



Criques peu profondes, 1160



Les espèces de la Directive Habitat



Annexe II

- Le grand Dauphin : 21 observations entre 1994-2011
- La tortue Caouanne : 11 observations entre 2002-2011



Annexe IV

9 espèces de cétacés / Tortue Luth / Grande Nacre / Datte de mer / Oursin Diadème



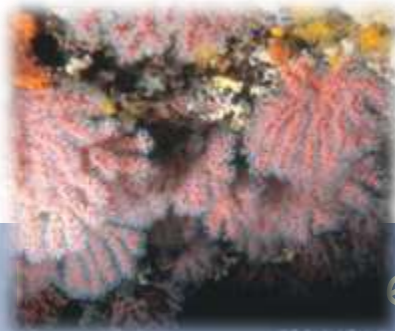
Grégory DALLAVALLE



Gilles CAVIGNAUX

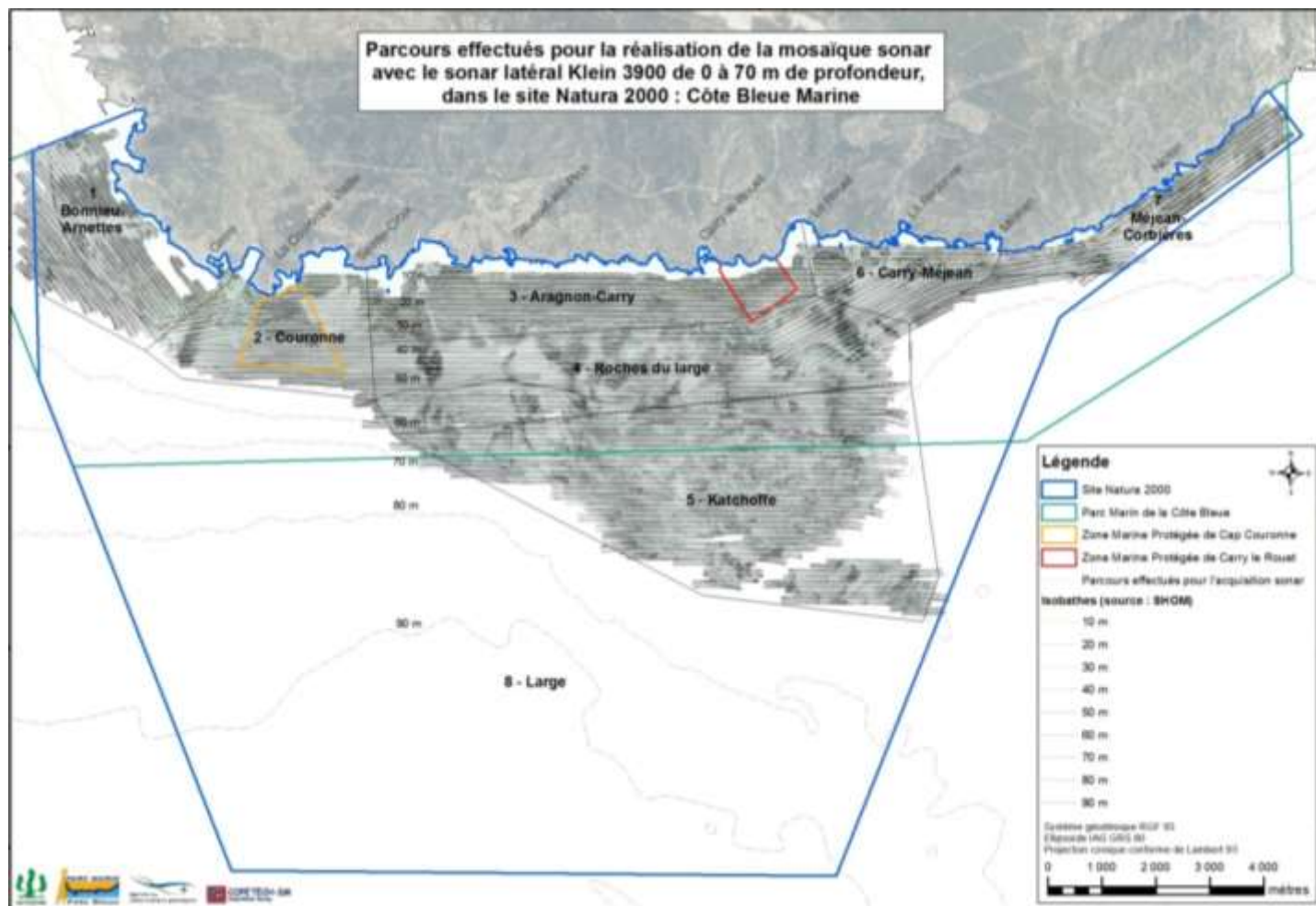
Annexe V

Corail rouge / Grande Cigale

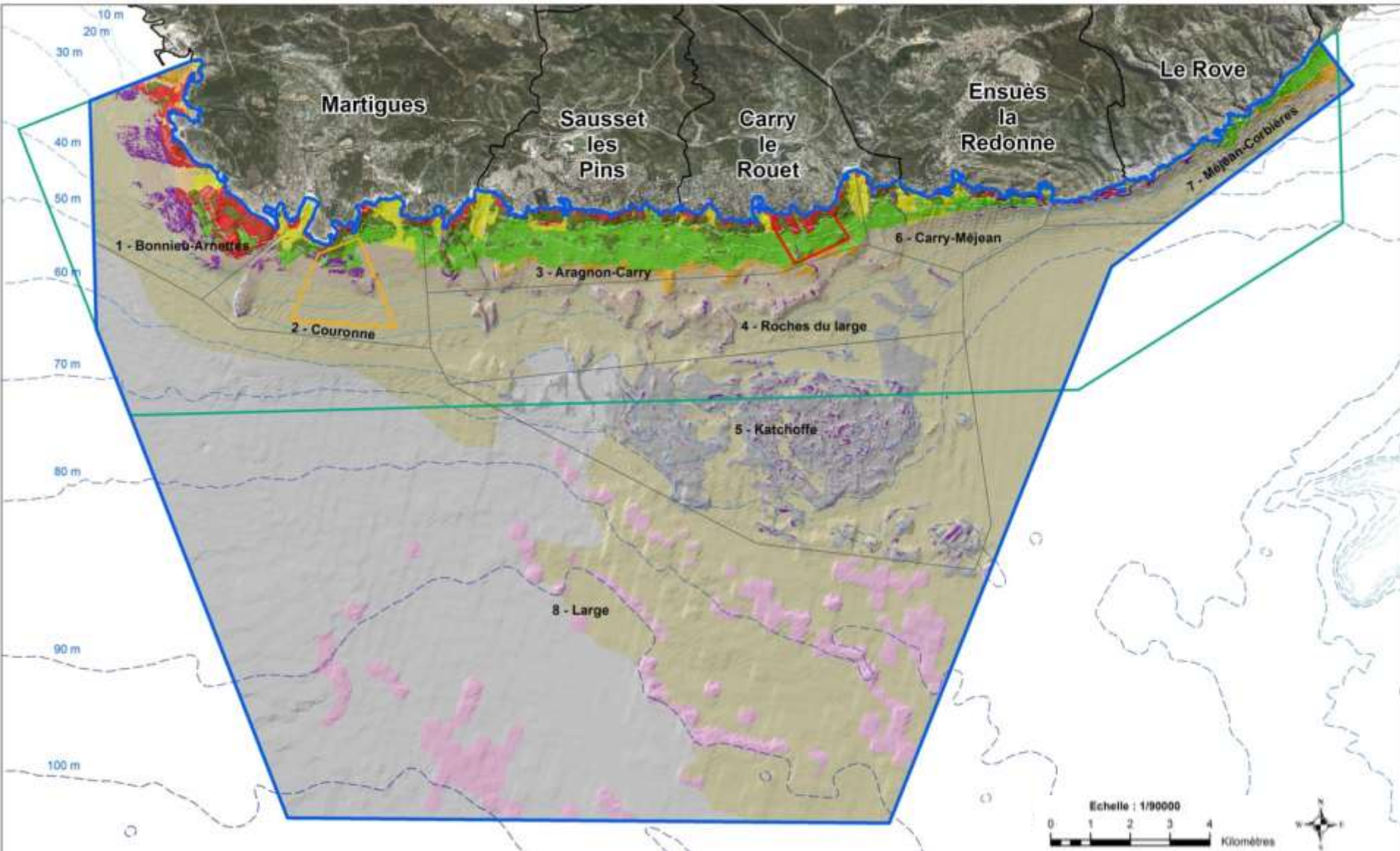




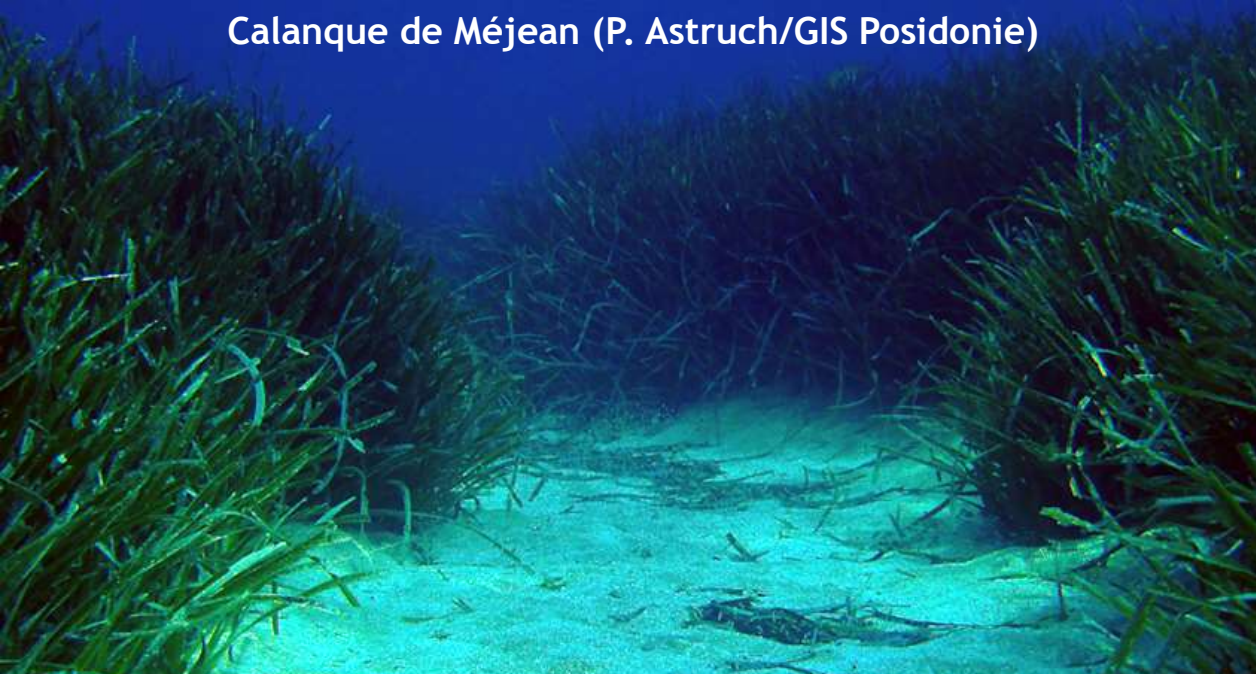
Campagne cartographique spécifique



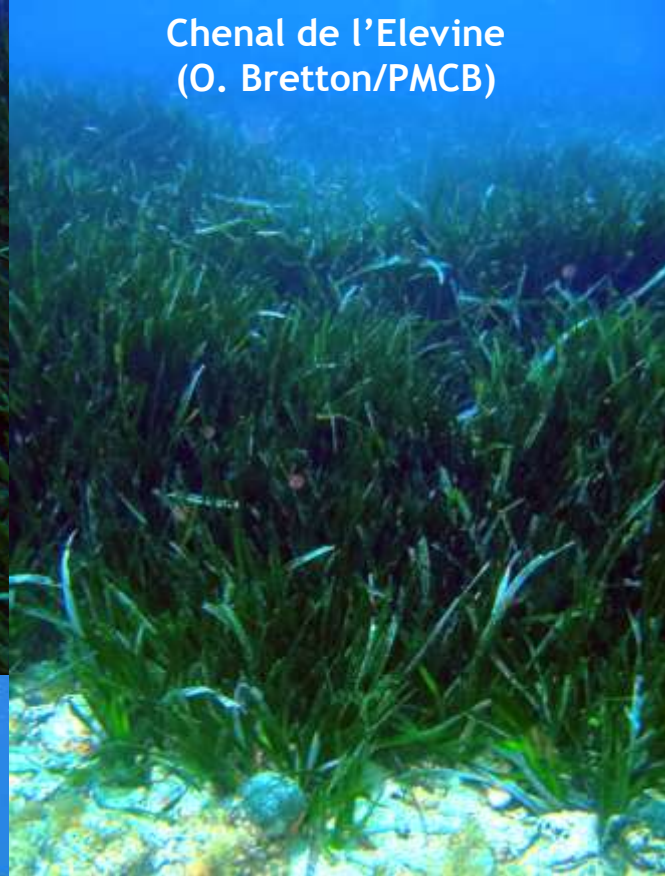
Carte des habitats marins du site Côte Bleue Marine



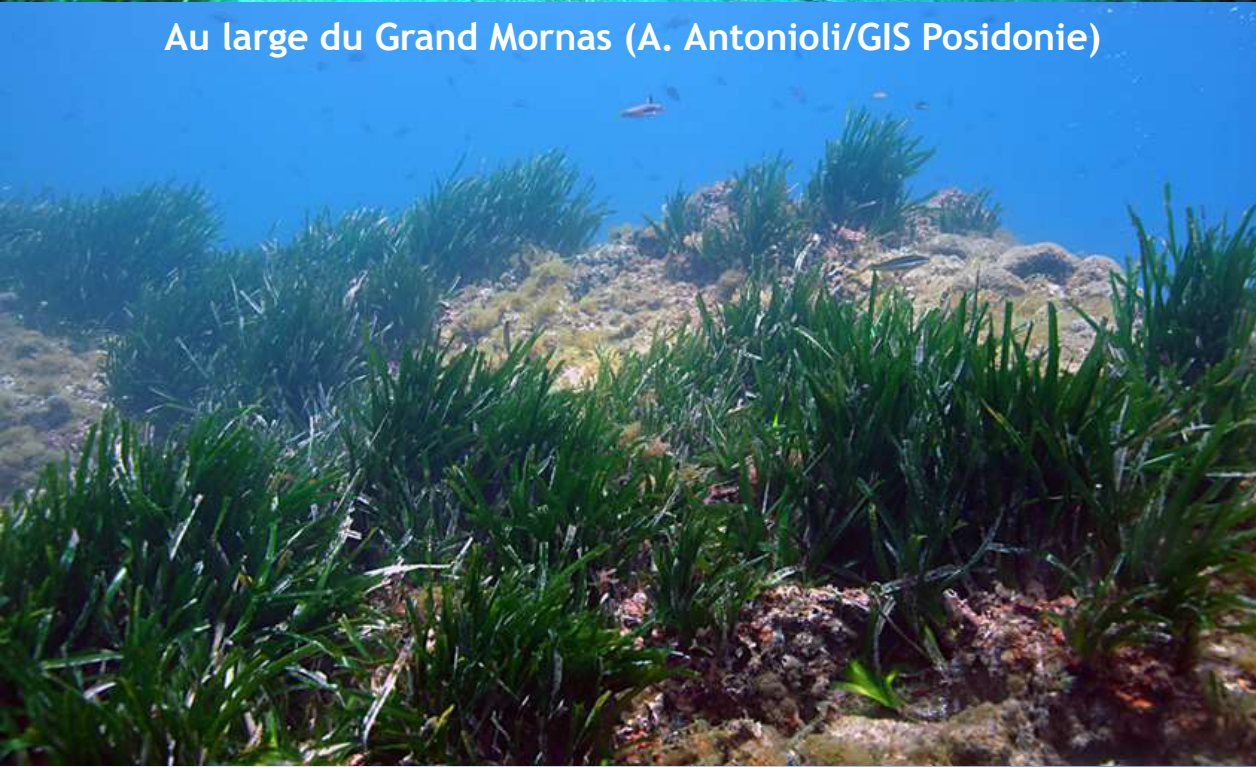
Calanque de Méjean (P. Astruch/GIS Posidonie)



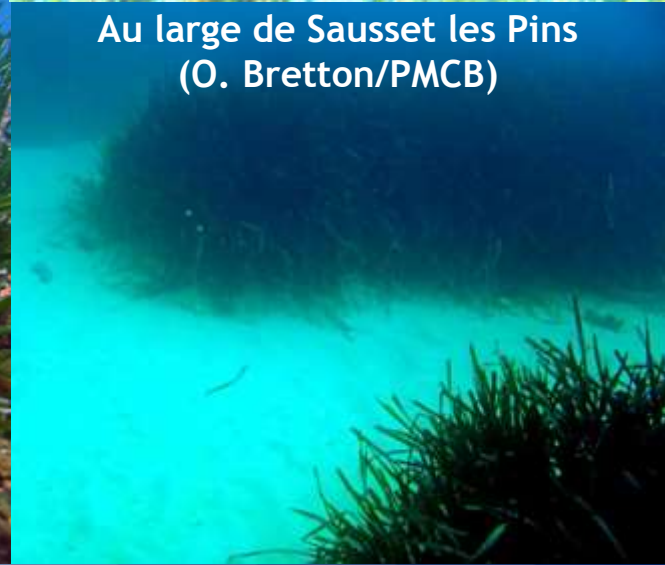
Chenal de l'Elevine
(O. Bretton/PMCB)



Au large du Grand Mornas (A. Antonioli/GIS Posidonie)



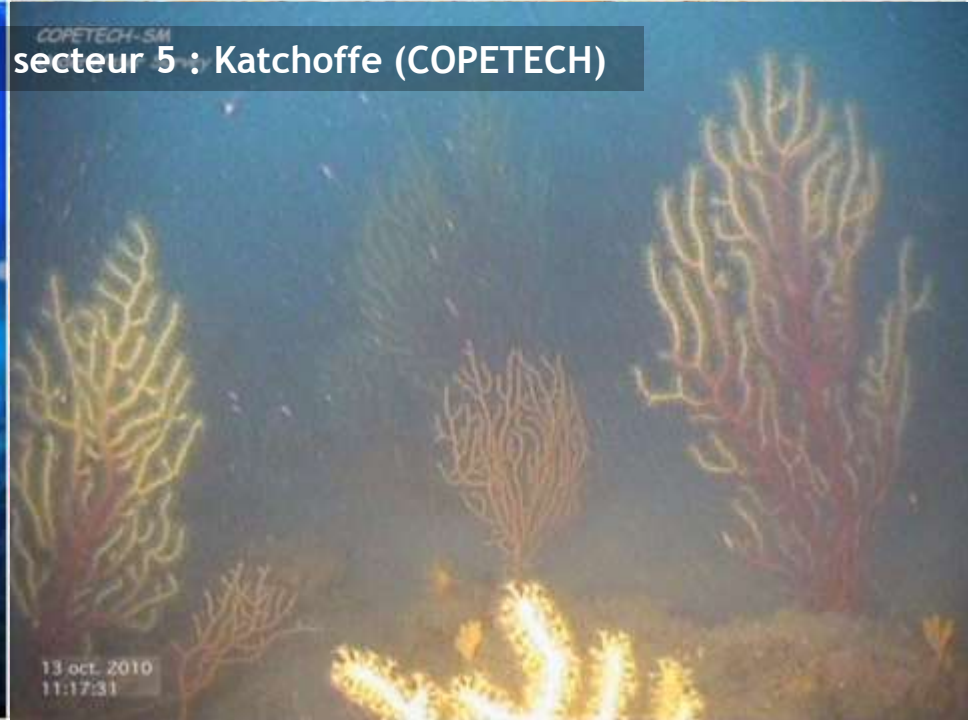
Au large de Sausset les Pins
(O. Bretton/PMCB)



Coralligène du large (-30 à -40m), secteur 4 : la Plaine de Carry (P. Astruch et A. Antonioli/GIS Posidonie)



Coralligène du large (-55 à -70m), secteur 5 : Katchoffe (COPETECH-SM)





Les activités maritimes sur la Côte Bleue

- 5 communes, 27 000 habitants, proximité de centres urbains.
Espace à vocation naturelle entre Marseille et Fos
- Proximité contexte industrialo-portuaire
- Pêche côtière aux petits métiers très active (35 navires et 62 pêcheurs)
- Côte Bleue = 2000 anneaux, Marseille = 8500, Golfe de Fos = 7600
- Usages de loisir (plaisance, pêche, plongée, ...) en évolution rapide





Ateliers de la Concertation du site Côte Bleue Marine



3^{ième} réunion du groupe de travail « Plaisance - Pêche récréative

- **Présentation globale des mesures de gestion du Tome II**
- **Exposé détaillé des mesures de gestion susceptibles de concerner votre activité**
- **Proposition de Charte du site Côte Bleue Marine**
- **Point sur les prochaines échéances de la démarche Natura 2000**

OBJECTIF A : Renforcer la connaissance des habitats, des espèces et développer les suivis scientifiques (liste de mesure non exhaustive)



2

Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de Tortue Caouanne (mesure A04). Grand Dauphin et autres cétacés (mesure A06)

2

Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation de la Tortue Caouanne (mesure A05) et du Grand Dauphin (mesure A07)

OBJECTIF B : Encourager une gestion durable des usages et des activités compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000

1

Mettre en place un balisage règlementaire limitant la dégradation des fonds marins

1

Nettoyer les zones de corps morts abandonnés

1

Aménager les sites de plongée les plus fréquentés et les plus sensibles

2

Définir des zones de mouillage autorisées pour les navires de grande plaisance

1

Favoriser la récupération des engins de pêche perdus

2

Poursuivre le suivi de la fréquentation des usages et des activités maritimes présentes sur le site Natura 2000

3

Contribuer à la conception et l'édition d'un outil de communication sur la valorisation des bonnes pratiques de la pêche aux petits métiers

2

Caractériser et suivre les activités de pêche professionnelle et de pêche de loisir en bateau au contact des habitats sensibles et des espèces d'intérêt communautaire

2

Elaborer des chartes d'engagements spécifiques pour les activités

1

Soutenir et appuyer les autorités compétentes suite aux constatations d'infractions commises au sein du site Natura 2000



OBJECTIF C : Informer, sensibiliser et communiquer sur les enjeux et les mesures du site Natura 2000

1

Informers les usagers sur le patrimoine naturel marin du site Natura 2000 et sur les mesures de gestion mises en œuvre (plaquette d'information et site internet)

3

Installer des panneaux d'information et de communication

1

Poursuivre la sensibilisation du public par le biais des visites aquatiques dans la réserve de Carry-le-Rouet

2

Intégrer et adapter les outils et animations pédagogiques existantes



OBJECTIF D : Renforcer la surveillance en mer et conforter les différents statuts du territoire

1

Contribuer au fonctionnement d'une patrouille nautique sur le site

1

Proposer la modification du périmètre de la zone de mouillage autorisée de l'Estaque pour les navires de commerce du GPMM

1

Pérenniser le dispositif réglementaire des zones marines protégées de Carry-le-Rouet et de Martigues



OBJECTIF E : Maintenir la dynamique de concertation engagée avec Natura 2000 auprès des usagers

1

Pérenniser et renforcer la collaboration avec les usagers de la mer

1

Instruire et promouvoir la charte Natura 2000 et les contrats Natura 2000

1

Réunir annuellement le comité de pilotage (COFIL) du site Natura 2000

2

Apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projet dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000

2

Favoriser les échanges avec les Aires Marines Protégées voisines



OBJECTIF F : Suivre la qualité et les paramètres physico-chimiques des eaux littorales



1

Assurer une veille active sur les résultats des réseaux de suivi, des études et des programmes menés sur la qualité des eaux littorales

1

Mettre en œuvre un suivi pluriannuel de la température des masses d'eau côtières

OBJECTIF G : Identifier et surveiller les espèces exotiques potentiellement nuisibles et envahissantes



2

Sensibiliser les usagers en mer aux problématiques des espèces envahissantes

3

Suivre l'évolution et la dynamique de *Caulerpa racemosa* en partenariat avec l'Observatoire sur l'extension des Caulerpes, basé à l'Université de Nice

3

Suivre et assurer une veille active sur l'apparition d'espèces exotiques, envahissantes ou d'espèces indicatrices des changements globaux



Ateliers de la Concertation du site Côte Bleue Marine



3^{ième} réunion du groupe de travail « Plaisance - Pêche récréative

- **Présentation globale des mesures de gestion du Tome II**
- **Exposé détaillé des mesures de gestion susceptibles de concerner votre activité**
- **Proposition de Charte du site Côte Bleue Marine**
- **Point sur les prochaines échéances de la démarche Natura 2000**



B01 - Mettre en place un balisage réglementaire limitant la dégradation des fonds marins (Contrat Natura 2000 de priorité 1)

- **Problématique du balisage écologique de la bande des 300 m**
- **Problématique du mouillage en fond de calanques**
 - Pour le moment, pas de bouées d'amarrage prévues
 - Dans certains cas, adaptation des plans de balisage des communes
 - Sensibilisation, Ecogestes ,chartes,...





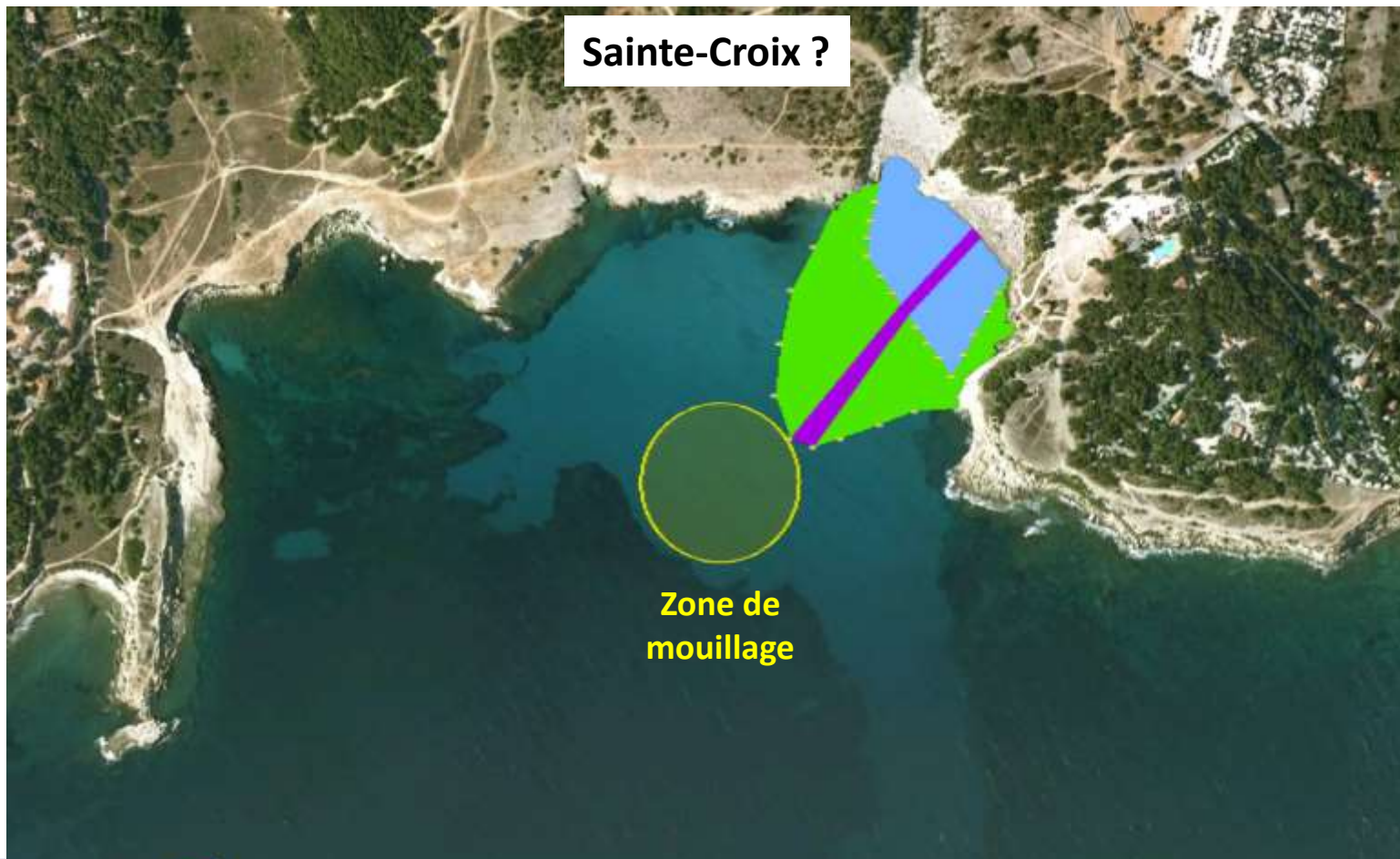
B04 - Définition de zones de mouillage autorisées pour les navires de grande plaisance (mesure réglementaire et de priorité 2)

OBJECTIF : Limiter le mouillage des navires de grande plaisance (>24m) entre la bathymétrie 0 et -30m aux 4 zones sableuses autorisées.





Définition des zones de mouillage autorisées pour les navires de grande plaisance (mesure réglementaire et de priorité 2)



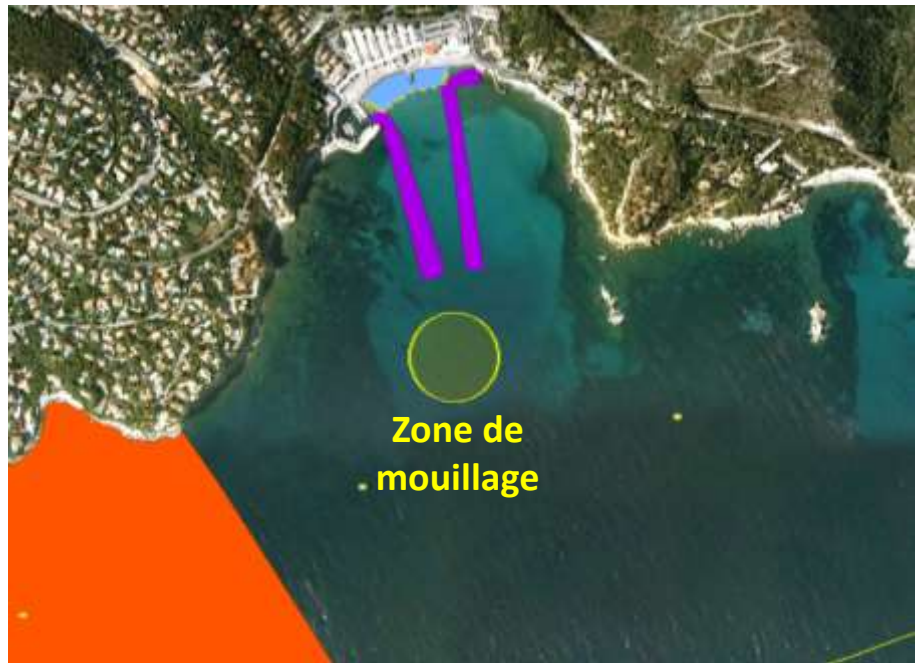


Définition des zones de mouillage autorisées pour les navires de grande plaisance (mesure réglementaire et de priorité 2)

Le Grand Vallat ?



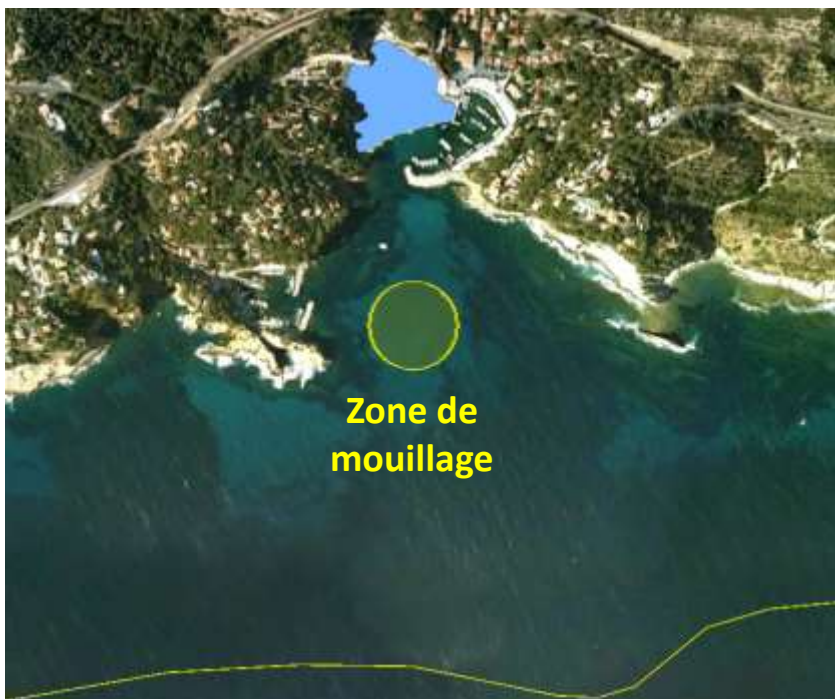
Le Rouet ?





Définition des zones de mouillage autorisées pour les navires de grande plaisance (mesure règlementaire et de priorité 2)

La Redonne ?



Méjean – Corbières au-delà de -30 mètres ?





B08 - Caractériser et suivre les activités de pêche professionnelle et de pêche de loisir en bateau au contact des habitats et espèces sensibles (mesure d'animation et de priorité 2)

FINALITE pêche pro : influences des engins de pêche sur les habitats/espèces

- Suivre le nombre et les caractéristiques des bateaux ⇒ évolution de la flottille
- Suivre les engins de pêche utilisés et les zones fréquentées ⇒ tendance par métier
- Suivre les captures réalisées et rejets ⇒ évolution et diversité des pêches

FINALITE pêche de loisir : influences du mouillage/mode de pêche sur habitats/espèces

- Suivre les pratiques de la pêche embarquée (46% des pêcheurs de la CB) ⇒ localisation des zones et typologie des pêches (techniques, matériel, nombre de sortie,...)
- Déterminer la façon et le mode de mouillage ⇒ ancrage, longueur de chaîne, nombre d'ancrage, matériel de positionnement (GPS, sondeur, ...)



Caractériser et suivre les activités de pêche professionnelle et de pêche de loisir en bateau aux contacts des habitats et espèces sensibles (mesure d'animation et de priorité 2)

Exemple de suivi envisagé pour la pêche en bateau :
réalisation d'enquêtes (test réalisé à l'automne 2012 à la Katchoffe avec 49 pêcheurs sur 26 bateaux) :

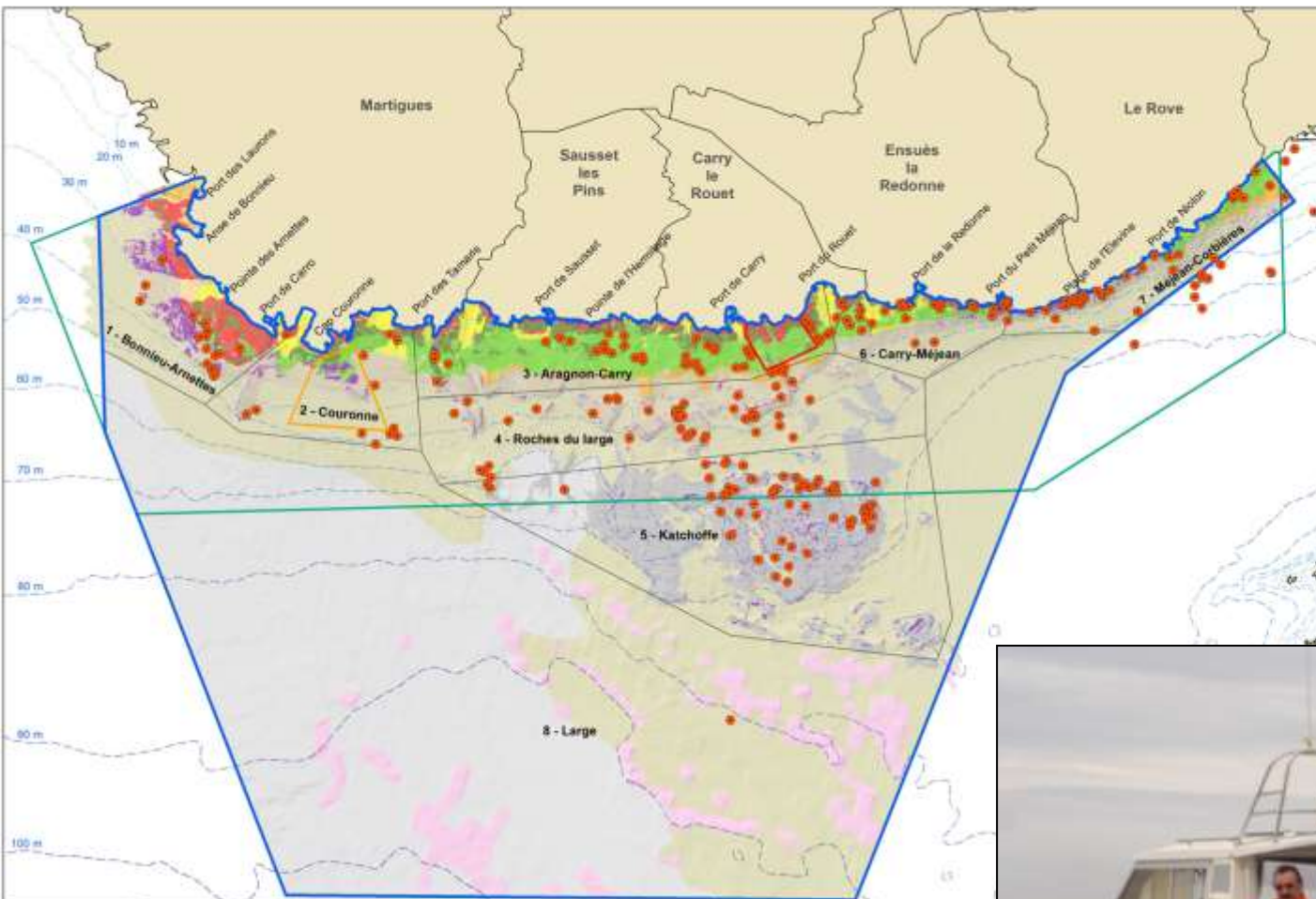
- ⇒ 70% des bateaux utilisent le bidon coulissant
- ⇒ Environ 2 cycles d'ancrage/sortie (max=20)
- ⇒ 65% utilisent le GPS + sondeur pour positionnement
- ⇒ En moyenne : 14 jours de pêche /saison sur Katchoffe
- ⇒ En moyenne : 26 à 38 kg/bateau/saison sur Katchoffe



Natura 2000 e

Questionnaire pêche de loisir – automne 2012 <i>(Uniquement pour les usagers âgés de 15 ans et plus)</i>	
<div style="float: right;"> </div>	
N° _____ NOM DE L'ENQUÊTEUR : _____ SITE : <input type="checkbox"/> Katchoffe <input type="checkbox"/> Paire <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Gd four à chaux <input type="checkbox"/> autre : _____	
A1 DATE : _____	A2 Heure : _____
A4 ETAT MER : _____	A5 LUNE : _____
A6 1 VENT Direction : _____ A6 2 VENT Force : _____	
A7 NEBULOSITE : ____/8 A8 POINT OPS : LAT : 42° _____ 'N / LONG : 005° _____ 'E	
A9 1 N° IMMAT BATEAU ET NOM : _____ A9 2 L BATEAU : _____ m	
A9 3 Type : <input type="checkbox"/> voilier <input type="checkbox"/> pneumatique <input type="checkbox"/> rigide <input type="checkbox"/> autre : _____ <input type="checkbox"/> <6 m <input type="checkbox"/> 6-10 m <input type="checkbox"/> 10-15 m <input type="checkbox"/> >15 m	
A9 4 Type de mouillage : <input type="checkbox"/> classique <input type="checkbox"/> bidon coulissant <input type="checkbox"/> double <input type="checkbox"/> sans <input type="checkbox"/> autre : _____	
A10 REMPLI PROUÈTE : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> A11 DEJA PROUËTÉ : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
ACTIVITE DE PECHE DU JOUR	
B2. Port d'attache ou lieu de mise à l'eau : _____ B3. Nombre de pêcheurs : _____	
B5.1 Engins : <input type="checkbox"/> ligne avec ou sans carre <input type="checkbox"/> à soutenir <input type="checkbox"/> traîne <input type="checkbox"/> dérive <input type="checkbox"/> palangia B5.2 Techniques : <input type="checkbox"/> à soutenir <input type="checkbox"/> traîne <input type="checkbox"/> dérive <input type="checkbox"/> palangia B5.3 Nombre de ligne : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> autre _____	
B5. Type d'appâts : <input type="checkbox"/> Moule <input type="checkbox"/> Esche <input type="checkbox"/> Crevette <input type="checkbox"/> autre : _____ <input type="checkbox"/> leurre artificiel, si oui préciser : <input type="checkbox"/> Jig/Rapala <input type="checkbox"/> ançon <input type="checkbox"/> leurre souple	
B6. Si appâts naturels, les avez-vous ramassés ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ou achetés ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
B7.4 Nombre d'hameçons : _____ B7.5 Taille des hameçons : _____	
B7.6. Type d'hameçons : <input type="checkbox"/> simple <input type="checkbox"/> double <input type="checkbox"/> triple	
PRATIQUE DE LA PECHE DE LOISIR	
C1. Depuis combien d'années pratiquez-vous la pêche de loisir ? <input type="checkbox"/> < 1 an <input type="checkbox"/> 1 à 5 ans <input type="checkbox"/> 6 à 10 ans <input type="checkbox"/> 11 à 20 ans <input type="checkbox"/> > 20 ans	
C1. Combien de sorties de pêche faites-vous par an ? _____ jours/an	
C2. En général, quand pêchez-vous ? (1 seule réponse, chaque fois)	
C2.1. <input type="checkbox"/> toute l'année <input type="checkbox"/> plutôt l'été <input type="checkbox"/> plutôt l'automne <input type="checkbox"/> plutôt l'hiver <input type="checkbox"/> plutôt le printemps	
C2.2. <input type="checkbox"/> semaine <input type="checkbox"/> week-end <input type="checkbox"/> vacances <input type="checkbox"/> indifférent	
C2.3. <input type="checkbox"/> toute la journée <input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> après-midi <input type="checkbox"/> soir <input type="checkbox"/> nuit <input type="checkbox"/> indifférent	
C4.1. En moyenne, combien de sorties de pêche faites-vous par saison sur le site ? _____ jours/saison	
C4.3. En moyenne, combien de temps pêchez-vous lors d'une sortie ? _____ heures	
C4.5. Etes-vous affilié à une société nautique, fédération ou club de pêche ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
C7.1. Quelles sont les principales espèces que vous pêchez sur le site ?	
Par ordre d'importance (biomasse)	
Espèce 1	_____
Espèce 2	_____
Espèce 3	_____
Espèce 4	_____

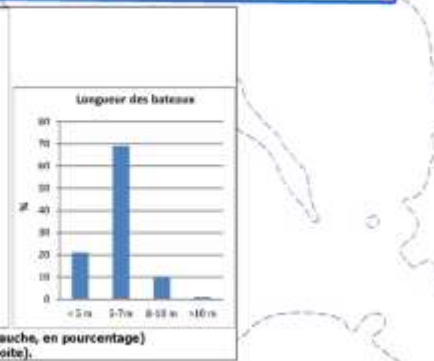
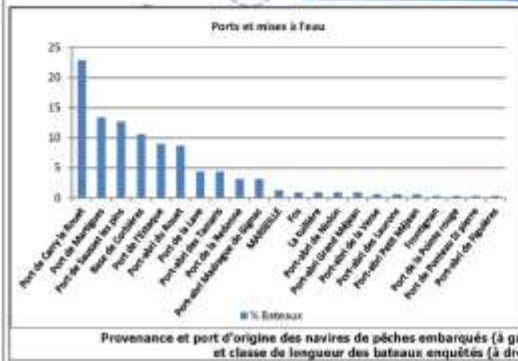
Localisation des enquêtes réalisées dans le cadre du programme PAMPA



SITE NATURA 2000 CÔTE BLEUE MARINE - FR9301999

RÉPARTITION SPATIALE DE L'EFFORT D'ENQUÊTE SUR LA PÊCHE RÉCRÉATIVE EMBARQUÉE DANS LE SITE CÔTE BLEUE MARINE

- Légende :**
- Bateaux de pêche de loisir enquêtés lors du programme Pampa
 - Site Natura 2000 Côte Bleue Marine
 - Secteurs du site Natura 2000
 - Concession du DPM attribuée au Parc Marin de la Côte Bleue
 - Zone marine protégée du Cap Couronne
 - Zone marine protégée de Carry le Rouet
 - Limite communale



Provenance et port d'origine des navires de pêches embarquées (à gauche, en pourcentage) et classe de longueur des bateaux enquêtés (à droite).

B09 - Elaborer des chartes d'engagements spécifiques par activités
(mesure d'animation et de priorité 2)



Volet engagements de bonnes pratiques

- L'ensemble des usagers du site Natura
- Liste de recommandations et d'engagements généraux
- Valable 5 ans

(Cf. suite du diaporama)

Volet engagements spécifiques / activité

- A co-construire durant la phase d'animation du DOCOB
- Sous la forme d'un cahier des charges
- Validation par le COPIL et le Préfet Maritime (arrêté préfectoral)
- Valable 5 ans



Ateliers de la Concertation du site Côte Bleue Marine



3^{ième} réunion du groupe de travail « Plaisance - Pêche récréative

- **Présentation globale des mesures de gestion du Tome II**
- **Exposé détaillé des mesures de gestion susceptibles de concerner votre activité**
- **Proposition de Charte du site Côte Bleue Marine**
- **Point sur les prochaines échéances de la démarche Natura 2000**

Proposition de charte Natura 2000 du site Côte Bleue marine

Signer la Charte Natura 2000 pour...

Participer à la démarche Natura 2000, partager des valeurs communes et marquer son engagement dans la préservation du patrimoine naturel marin.

La Charte Natura 2000 contient...

Une liste d'engagements volontaires et de recommandations favorables à la conservation des habitats et des espèces du site Natura 2000.

La Charte Natura 2000 s'adresse...

A tous les usagers du site Côte Bleue Marine (individuel ou collectif, professionnel ou usager). L'adhésion à cette charte est valable pour 5 ans,

Une démarche volontaire...

Qui ne se substitue pas aux obligations réglementaires et légales existantes liées aux usages de la mer.

Proposition de charte Natura 2000 du site Côte Bleue marine

ENGAGEMENTS GENERAUX

- ☑ Ne pas dégrader ou porter atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire, et d'une manière générale au patrimoine naturel marin.
- ☑ M'assurer que la pratique de mon activité ou projet est compatible avec les objectifs de conservation établis dans le cadre du Document d'Objectifs du site Natura 2000.
- ☑ Respecter la réglementation en vigueur et les consignes liées à l'usage de la mer et à l'exploitation de ses ressources.
- ☑ Adopter une démarche globale de respect de la qualité des eaux littorales (exemples : gestion des déchets, utilisation des produits d'entretien respectueux de l'environnement, etc.).
- ☑ Collaborer à l'atteinte des objectifs de gestion du site Natura (exemples : sensibilisation et transmission d'informations, collecte de macro-déchets, etc.).
- ☑ Contribuer à la veille écologique sur le site en partenariat avec la structure animatrice (exemples : signalisation d'espèces (rares, inhabituelles ou invasives), de pollution marine, d'engins de pêche perdus, capture accidentelle ou observation de cétacés et tortues, etc.).

Proposition de charte Natura 2000 du site Côte Bleue marine

Education à l'environnement marin

ENGAGEMENTS

- ☑ Ne pas collecter ou prélever d'espèces protégées.
- ☑ Ne pas stocker les organismes prélevés en plein soleil.
- ☑ Remettre les blocs de pierre dans la même position et au même endroit.
- ☑ Remettre à l'eau les organismes prélevés en fonction de leur habitat préférentiel, et si possible à l'emplacement où ils ont été collectés.
- ☑ Favoriser la collecte d'un individu avec son support quand celui-ci est fixé.



Proposition de charte Natura 2000 du site Côte Bleue marine

Navigation de plaisance

ENGAGEMENTS

- ☑ Informer et sensibiliser les personnes à bord de son bateau des objectifs de Natura 2000, des problématiques et des enjeux du milieu marin, notamment du site Côte Bleue Marine.
- ☑ Eviter de mouiller mon bateau sur les herbiers de Posidonies, et choisir les zones sableuses (zones de couleur claire) dans lesquelles l'ancre à une bien meilleure tenue.
- ☑ Dimensionner mon mouillage pour qu'il ne dérape pas (ancre et chaîne adaptées aux dimensions du bateau), limiter le nombre de cycles d'ancrage, et relever l'ancre à l'aplomb du bateau, ou utiliser un orin.
- ☑ Piloter toutes les manœuvres de mouillage depuis l'avant du bateau pour plus de précision.
- ☑ Inspecter régulièrement les endroits du bateau prédisposés aux fuites d'hydrocarbures (réservoirs, filtres, tuyaux d'alimentation...).



Proposition de charte Natura 2000 du site Côte Bleue marine

Pêche de loisir

ENGAGEMENTS

- ☑ Proscrire et condamner tout acte de malveillance et de braconnage.
- ☑ Dimensionner mon mouillage pour qu'il ne dérape pas (ancre et chaîne adaptées aux dimensions du bateau), et limiter le nombre de cycles d'ancrage.
- ☑ Si j'utilise le système de flotteur ou bidon coulissant, remonter manuellement mon mouillage jusqu'à ce qu'il ne touche plus le fond avant de le tirer au moteur (en particulier sur les fonds de moins de 30 mètres où l'herbier peut être présent).
- ☑ Ne pas utiliser cette technique à côté d'un filet de pêche qui pourrait être dégradé et perdu.
- ☑ Ne pas laisser ou jeter d'objets et de déchets liés à mon activité dans la mer.
- ☑ Signaler à la structure animatrice la présence d'engins de pêche perdus ou abandonnés (filets, palangres, casiers, etc.) sur le site pour limiter son impact sur les fonds marins.
- ☑ Participer à la caractérisation et au suivi de la pêche de loisir au contact des habitats sensibles.

Cas des pêcheurs du bord de mer

- ☑ Eviter de marcher sur les habitats sensibles au piétinement de certains secteurs rocheux du bord de mer : les trottoirs à Lithophyllum et les ceintures algales de Cystoseira.
- ☑ Ne pas laisser sur place des objets et déchets liés à mon activité (boîte d'appâts, fil de pêche, hameçons, etc.)

Proposition de charte Natura 2000 du site Côte Bleue marine

Chasse sous-marine

ENGAGEMENTS

- ☑ Proscrire et condamner tout acte de malveillance et de braconnage.
- ☑ Ne pas laisser ou jeter d'objets et de déchets liés à mon activité dans la mer.
- ☑ Dimensionner mon mouillage pour qu'il ne dérape pas (ancre et chaîne adaptées aux dimensions du bateau), et limiter le nombre de cycles d'ancrages.
- ☑ Diversifier autant que possible mes zones de pratiques.
- ☑ Eviter de marcher sur les habitats sensibles au piétinement de certains secteurs rocheux du bord de mer : les trottoirs à Lithophyllum et les ceintures algales de Cystoseira.
- ☑ Signaler à la structure animatrice la présence d'engins de pêche perdus ou abandonnés (filets, palangres, casiers, etc.) sur le site pour limiter son impact sur les fonds marins.
- ☑ Participer à la caractérisation et au suivi de la pêche de loisir au contact des habitats sensibles

Proposition de charte Natura 2000 du site Côte Bleue marine

Randonnée palmée

ENGAGEMENTS

- ☑ Exclure tout contact physique pendant la randonnée avec la faune et la flore sous-marine ainsi qu'avec le substrat (coups de palmes), et ne pas retourner les pierres.
- ☑ Eviter de marcher sur le fond, en particulier s'il est colonisé par un herbier de Posidonie.
- ☑ Eviter de marcher sur les habitats sensibles au piétinement de certains secteurs rocheux du bord de mer : les trottoirs à Lithophyllum et les ceintures algales de Cystoseire.
- ☑ Ne pas nourrir la faune sous-marine, ne pas la déranger et ne pas utiliser de procédés attractifs.
- ☑ Signaler à la structure animatrice la présence d'engins de pêche perdus ou abandonnés (filets, palangres, casiers, etc.) sur le site pour limiter son impact sur les fonds marins.



Proposition de charte Natura 2000 du site Côte Bleue marine

Jet-ski et motonautisme

ENGAGEMENTS

- ☑ Eviter de débarquer sur les habitats sensibles au piétinement de certains secteurs rocheux du bord de mer : les trottoirs à Lithophyllum et les ceintures algales de Cystoseira.
- ☑ Inspecter régulièrement les endroits du bateau prédisposés aux fuites d'hydrocarbures (réservoirs, filtres, tuyaux d'alimentation...).
- ☑ Informer la clientèle, les adhérents et les autres pratiquants sur la conduite à tenir en cas de rencontre avec des mammifères marins ou des tortues, et respecter le code de bonne conduite.



Proposition de charte Natura 2000 du site Côte Bleue marine

Activités nautique non motorisées – sports de glisse

ENGAGEMENTS

- ☑ Eviter de marcher lors de la mise à l'eau ou de débarquer sur les habitats sensibles au piétinement de certains secteurs rocheux du bord de mer : les trottoirs à Lithophyllum et les ceintures algales de Cystoseire.
- ☑ Eviter de marcher sur le fond marin, en particulier s'il est colonisé par un herbier de Posidonie.





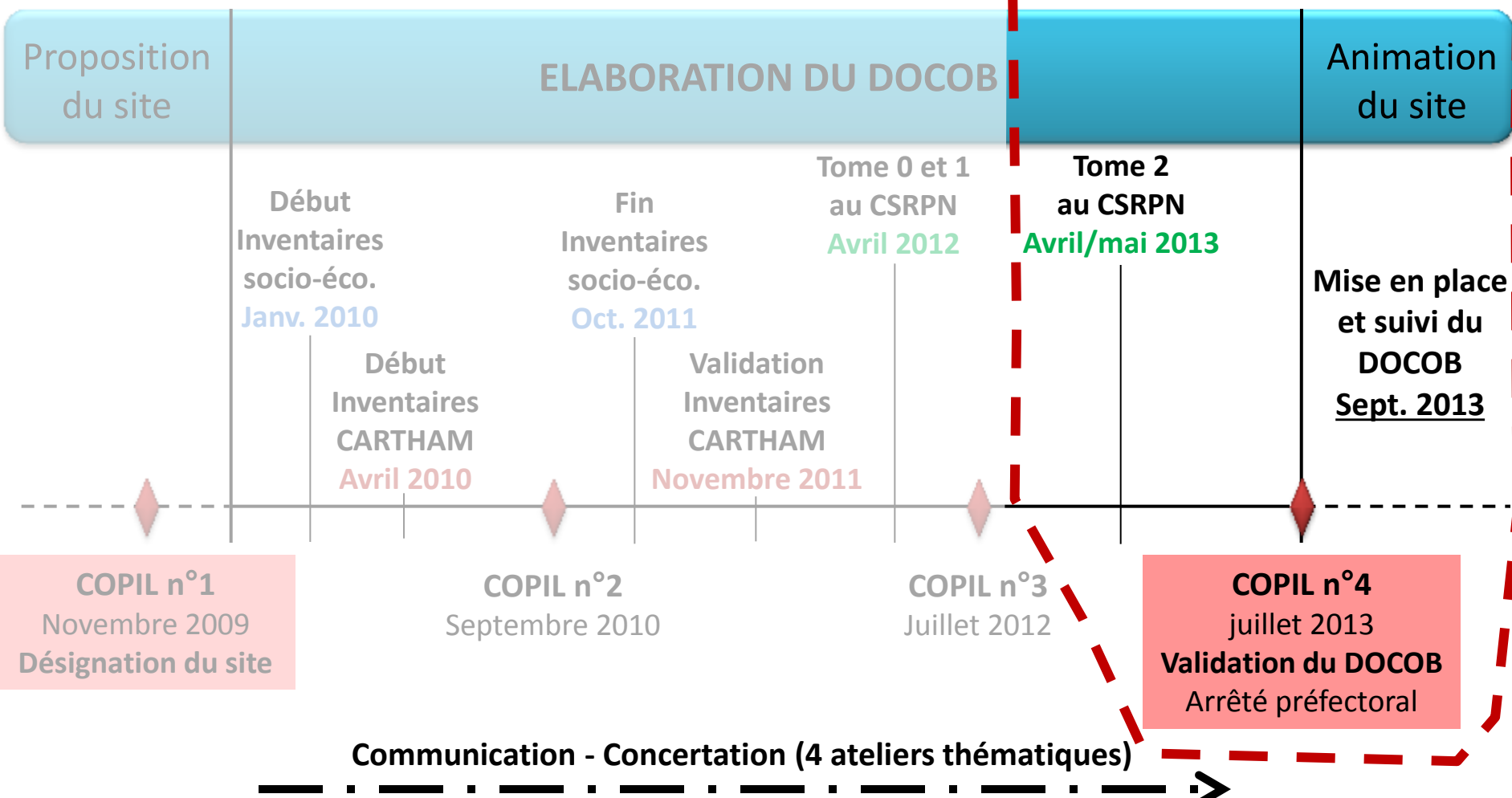
Ateliers de la Concertation du site Côte Bleue Marine



3^{ième} réunion du groupe de travail « Plaisance - Pêche récréative

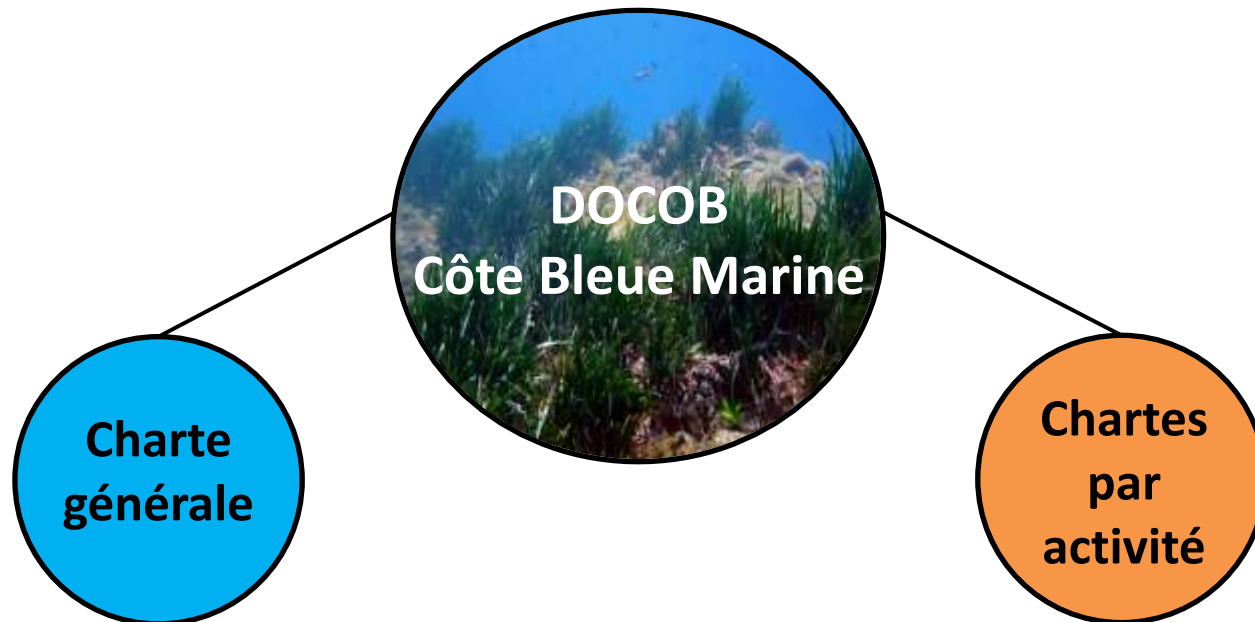
- **Présentation globale des mesures de gestion du Tome II**
- **Exposé détaillé des mesures de gestion susceptibles de concerner votre activité**
- **Proposition de Charte du site Côte Bleue Marine**
- **Point sur les prochaines échéances de la démarche Natura 2000**

Prochaines échéances de la Démarche Natura 2000





Elaborer des chartes d'engagements spécifiques pour les activités
(mesure d'animation et de priorité 2)



Volet engagements de bonnes pratiques

- L'ensemble des usagers du site Natura
- Liste de recommandations et d'engagements généraux
- Valable 5 ans

(Cf. suite du diaporama)

Volet engagements spécifiques / activité

- A co-construire durant la phase d'animation du DOCOB
- Sous la forme d'un cahier des charges
- Validation par le COPIL et le Préfet Maritime (arrêté préfectoral)
- Valable 5 ans



B09 - Elaborer des chartes d'engagements spécifiques par activités (mesure d'animation et de priorité 2)

● Dans le cadre de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000

Tous projets ou manifestations recensés (liste nationale ou locale) comme potentiellement impactant sur un site Natura 2000 doit faire l'objet d'une évaluation des incidences.

Rappels des loisirs nautiques soumis à évaluation des incidences

Liste nationale : Manifestations nautiques (motorisées, ou budget > 100 000 €, ou titre national/international)

Liste locale :

- **Concours et compétitions de pêche (en bateau et chasse sous-marine)**
- Manifestations nautiques de planches aérotractées (kitesurf, windsurf, ...)
- Initiation et randonnée en véhicules nautiques à moteur (jet ski)

 Avec l'élaboration de chartes Natura 2000 spécifiques pour les concours/compétitions de pêche : **dispense de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000**



Elaborer des chartes d'engagements spécifiques par activités (mesure d'animation et de priorité 2)

Le volet « engagements spécifiques à une activité » de la charte Natura 2000

Objet :

- décliné par type d'activités et signé par les porteurs de projets
 - cible les activités pratiquées depuis plusieurs années (impact connu et maîtrisé)
- ⇒ Activités récurrentes, de petite envergure et de faible impact

Contenu :

- Définir des engagements spécifiques (nombre de compétitions/an, zones d'interdiction, rotation, dates,...)
- Les engagements doivent être « fermes », cad sans interprétations possibles et peuvent faire l'objet de contrôles
- Possibilité de prévoir une clause de révision pour la mise à jour des engagements

Modalités d'adhésion : signature de la charte et dépôt du formulaire d'adhésion à la DDTM, validité pour une durée de 5 ans

Mise en œuvre : le porteur de projet joint à sa déclaration de manifestation nautique la copie du formulaire d'adhésion de la charte = dispense d'évaluation

Merci de votre attention